

RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 31 mars 2017

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2016 :

<u>Budget Principal</u>		<u>Assainissement</u>	
Excédent de fonctionnement	271 739.33 €	Excédent d'exploitation	7 798.93 €
Excédent d'investissement	106 724.85 €	Excédent d'investissement	7 468.66 €
<u>ZA de la Meslerie</u>		<u>Le Clos de Mirette</u>	
Déficit d'exploitation	3 356.10 €	Excédent d'exploitation	87 365.90 €
Déficit d'investissement	58 268.00 €	Déficit d'investissement	180 107.37 €
<u>Le Clos des Ecuries</u>			
Equilibre d'exploitation		Déficit d'investissement	6 597.50 €

BUDGET COMMUNAL

Affectation des résultats 2016 :

Budget primitif 2017

Excédent cumulé d'exploitation	362 341.94 €	Section de fonctionnement équilibrée à	1 587 344.73 €
Excédent cumulé de la section d'investissement	106 724.85 €	Section d'investissement équilibrée à	1 369 885.00 €
Recette au compte 1068 :	362 341.94 €		

Considérant que les taux d'imposition de la commune n'ont pas été augmentés depuis 2012 lors des travaux d'aménagement de l'axe central,
Considérant la construction du Pôle commerces, projet structurant du mandat, qui sera réalisée en 2017,
Considérant la baisse cumulée de la Dotation globale de fonctionnement de près de 74 000 € depuis 2014
Considérant que cette augmentation permettra de conserver une capacité d'autofinancement de la Commune correcte et autorisant donc quelques investissements pour la fin du mandat,

Le Conseil Municipal décide une augmentation de 3% des taux d'imposition. Ainsi, la taxe d'habitation passe de 26.90 % à 27.71 %, foncier bâti de 30.45 % à 31.36 %, foncier non bâti de 45.16 % à 46.51 %, CFE de 20.96 % à 21.59 %

BUDGET ASSAINISSEMENT

Affectation des résultats 2016 :

Budget primitif

Excédent d'exploitation	24 691.59 €	Section de fonctionnement équilibrée à	78 654.73 €
Excédent cumulé de la section d'investissement	59 227.37 €	Section d'investissement équilibrée à	132 372.94 €
Recette au compte 1068 :	0.00 €		

BUDGET ANNEXE ZA DE LA MESLERIE

Considérant que la compétence « zones d'activité économiques » est transférée au 01/01/2017, et suivant convention, les écritures 2017 seront portées au budget général de la Commune

BUDGET ANNEXE LE CLOS DE MIRETTE

Affectation des résultats 2016 :

Budget primitif

Pas d'affectation des résultats		Section de fonctionnement équilibrée à	642 008.18 €
Excédent cumulé de la section de fonctionnement	361 027.18 €	Section d'investissement équilibrée à	371 519.45 €
Déficit cumulé de la section d'investissement	194 891.00 €		

BUDGET ANNEXE LE CLOS DES ECURIES

Affectation des résultats 2016 :

	Budget primitif	
Pas d'affectation des résultats	Section de fonctionnement équilibrée à	289 406.00 €
Equilibre de la section de fonctionnement	Section d'investissement équilibrée à	289 402.00 €
Déficit cumulé de la section d'investissement		6 597.50 €

Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique pour les élèves non domiciliés dans la commune pour l'année 2017-2018 fixés à 1 197 € pour un élève de maternelle et fixé à 402 € pour un élève de primaire

Autorisation à donner à M. le Maire pour solliciter :

- près du Ministre de l'Intérieur une **subvention parlementaire** de 7 500 € pour la **construction du Pôle commerces** ;
- les plus larges subventions dans le cadre des **travaux au Musée** et notamment près de la **Fondation du patrimoine et du Club des mécènes**.

Autorisation de lancement de la **vente de l'herbe de 3.30 ha dans le secteur de la Viosne et de 1.25 ha dans la Zone de la Meslerie**. Les offres sont attendues pour le 29 mai à 12h.

Définition d'un **tarif de camp à la journée** pour les Ados et passerelle

Lotissement le Clos des Ecuries : autorisation est donnée à M. le Maire pour signer un devis avec **Territoire d'énergie Mayenne** pour la **desserte électrique en basse tension et le fourreau d'éclairage** public pour un montant de 31 420 € HT à charge de la Commune.

Rapport des Commissions

Commission Enfance, Jeunesse, Vie Sociale : Conseil Municipal d'Enfants : la Commission Environnement a présenté ses projets. Peu de participants à la cérémonie de la citoyenneté. L'opération gilets jaunes du 9 mars 2017 a suscité quelques réactions agressives, cependant Mme LEPINAY indique que l'impact de cette action se fait sentir. Globalement les élus enfants et adultes ont été bien accueillis. Soirée Jeux familles : beau succès avec la participation de 80 familles. Projet Educatif de Territoire : le PEDT signé en 2014 arrivant à son terme en juillet 2017, une réunion publique aura lieu en juin pour présenter ses modifications, présenter les équipes et présenter le portail famille.

Commission Finances, Action Economique et Intercommunalité : Pôle commerce : 56 candidatures à l'appel d'offres lancé pour la construction du pôle commerces, 13 par voie dématérialisée et 43 par la voie postale. Le choix des entreprises sera réalisée le 7 avril 2017.

Commission Travaux, Bâtiments, Voirie, Réseaux : les travaux de l'aménagement du tourne à gauche ZA de la Meslerie reprendront les 18 et 19 avril avec la mise en place de la résine gravillonnée.

Commission Urbanisme, Agriculture, Cadre de Vie, Agenda 21 : PLUI : M. GALLACIER informe de la réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti susceptible de changer de destination le 4 juillet 2017.

Commission Vie Associative et Culturelle, Communication : 41 pêcheurs présents à la Fête de la pêche le 18 mars 2017. Chasse aux œufs le 15 avril 2017 de 16H à 18H.

Questions diverses

Autorisation de signature de l'acte **de la Parcelle n° 37 du lotissement du Clos de Mirette**

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le vendredi 12 mai 2017 à 20H
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H40.